

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 6

Artikel: A propos du maintien de sous-titres : dans un documentaire parlant
Autor: Painlevé, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-732959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos du maintien des sous-titres dans un documentaire parlant

par JEAN PAINLEVÉ

A „L'Effort Cinégraphique Suisse“
très cordialement.

On peut se demander pourquoi, lorsqu'on a les moyens du film parlant à sa disposition et qu'on les utilise, pourquoi le maintien de sous-titres...

Etant le seul à le faire pour le documentaire, je tiens à m'en expliquer. Remarquons d'abord que dans deux des plus grands films dramatiques parlants : « L'Age d'Or » et « A l'Ouest rien de nouveau », les sous-titres existent. Si dans le deuxième, c'est par arrangement, dans le premier, c'est par construction, par la conception même du réalisateur. Le résultat, en tout cas, est très important, et il m'apparaît encore plus évident (peut-être parce qu'adversaire du film parlant actuel et de tout ce qu'il entraîne d'horreurs anticinématographiques) que le maintien des sous-titres est une nécessité de l'esprit et de la propagande.

Etant donné surtout qu'à mon goût la parole se justifie seulement si elle est une nécessité du film et non une explication du film : quand elle se manifeste, elle doit participer de l'image le plus naturellement du monde, de telle manière qu'on ne le remarque pas, ou alors, comme effet contraste, créateur d'inattendu. De toutes manières, il faut qu'elle s'intègre au film à tel point qu'elle soit indispensable au complément dramatique de l'action, mais non pas à sa compréhension. On revient donc à l'unique fait acquis du cinéma : « un bon film découle de lui-même ». Tous ceux qui nous ont rabâché leur suprême argument : « Et d'abord le parlant tuera les sous-titres, qui tuaient le cinéma muet », ont dit une énormité.

Mais revenons au documentaire ; je pose d'abord un principe sur lequel aucune discussion ne peut plus être établie : la parole fait comprendre, la lecture fait apprendre, ou retenir momentanément. (Ne conseille-t-on pas assez, dans tous les lieux d'enseignement, de lire le sujet avant d'en entendre le développement oral par le professeur. Et voit-on un étudiant préparant ses examens uniquement en « écoutant » ?) Je laisse naturellement le rôle, capital pour l'assimilation, de l'écriture.

Donc, la parole est là uniquement pour commenter et souligner ce que la lecture aura fixé dans le cerveau ; quant à l'assimilation, elle est facilitée par l'audition,

mais n'existe vraiment et définitivement qu'à la lecture et à l'écriture.

Dans le documentaire, le sous-titre est un arrêt, un repos, car, quoiqu'on puisse dire, rien n'est plus incompatible à mon sens que l'image à comprendre et la parole à entendre ; on pourrait remédier à cela en laissant la photographie durable après la parole, mais la surprise de deux sens à la fois est lente à s'effacer. Le sous-titre permet une mise au point de l'esprit, et grâce à lui, on peut ne dire que quelques paroles au lieu de tout un discours, et même des paroles qui peuvent simplement aider le côté poétique que doit avoir un documentaire, quel qu'il soit.

D'autre part, le sous-titre supprime des sautes brusques, non seulement entre photographies (ce qu'on peut empêcher par fondus enchaînés, moyen peu élégant et fatigant très vite), mais entre sujets.

J'ai donc essayé d'éviter les défauts que je reproche aux autres documentaires parlants, par exemple, aux deux excellents suivants : l'un sur l'œuf (de la UFA.), dont l'affabulation parfaite mettait à portée de chacun un sujet qui aurait pu rebuter, et qui présentait des sautes photographiques par l'absence des sous-titres, l'autre sur le pois (Victoria-Films), tellement rempli de belles photos qu'on n'arrive plus à rien analyser, le fond musical et le speaker parfaits l'un et l'autre, donnant l'impression qu'on assistait à trois films en un.

Sous-titre : oasis nécessaire. Jean PAINLEVÉ.

Achtung Kino-Direktoren !

**Die pausenlose Vorführung mit
nur einem Vorführungsapparat.**

Eine tief durchdachte Neukonstruktion, die Aknapp-Einrichtung, die an jeden Vorführungsapparat, Ton oder Stumm, - gleich welchen Fabrikates anzubringen ist. **Keine zweite**

Maschine mehr nötig. Verlangen Sie umgehend Offerte. Besichtigung bei

M. HARTMANN, Tonfilm-Theater Orpheum, ROMANSHORN



L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE
vous plaît-il ?

Un an : 5 fr.

Si oui,

abonnez - vous

